

Monsieur Le Préfet,

La Filière Aquacole des Pays de La Loire est issue d'un travail commun de la Région et des professionnels pour structurer ces activités, en assurer une représentation unique et en favoriser son développement dans notre région ligérienne. Elle fut créée en 2018.

Cette association a pour but de représenter les filières aquacoles régionales, de promouvoir la recherche et le développement de l'aquaculture sous toutes ses formes hors conchyliculture marine en Région Pays de La Loire. Elle regroupe ainsi les piscicultures d'étang mais aussi les activités aquacoles en circuit fermé et la production de micro-algues (ex : spirulines). Sont aussi membres de cette association, les deux lycées aquacoles ligériens ainsi que des syndicats de propriétaires d'étang. Elle s'appuie bien sûr sur la Région mais aussi notamment sur le SMIDAP (entité d'expertise de la Région), ONIRIS (aspects sanitaires) et l'Université de Nantes (aspects économiques).

Notre filière, ancrée dans la logique du développement durable en, ses trois volets indissociables environnement, économie et gouvernance des hommes, évolue fortement et s'inscrit dans les plans européens, nationaux et régionaux de développement de l'aquaculture durable (à titre d'exemple, c'est un des axes forts du FEAMPA). Elle s'insère parfaitement dans le développement de nos territoires en s'appuyant sur des formes classiques telle la pisciculture extensive d'étang mais aussi des approches innovantes telles de production en circuit recirculé ou en système aquaponique. Il s'agit donc d'une filière très diversifiée aussi bien dans ses modes de productions et de valorisations que des espèces produites .

Cet avenir s'avère prometteur mais je tiens à vous signaler qu'il existe des nuages plus sombres tel la problématique de prédation des Cormorans pour les activités piscicole en étang.

La pisciculture en étang est une activité économique sans émission de gaz à effet de serre et dont l'existence dans le département de Loire Atlantique remonte à presque 1 000 ans .

Aujourd'hui, ce mode de production extensif de poisson est fragilisé principalement par la pression de prédation du Grand cormoran, espèce exclusivement piscivore, alors que l'arrivée actuelle et réelle de nouveaux marchés de proximité pour l'alimentation humaine donne de nouvelles opportunités de développement aquacole qui se trouve en retrait aujourd'hui par rapport aux besoins des consommateurs.

Des solutions existent pour diminuer cette pression tout en pérennisant cette filière économique. Elles passent par des actions conjointes de régulation de cette espèce aviaire sauvage et par des actions de protection des piscicultures. La mise en place de systèmes passifs de prévention comme des cages et/ou d'autorisations individuelles de tirs sur les piscicultures sont nécessaires mais pas suffisant. La mise en place d'actions complémentaires s'avère nécessaire et impérative si nous voulons maintenir, dans notre département, cette activité multiséculaire créatrice d'emplois en proximité non délocalisables.

C'est pour cela que nous soutenons la mise en place de tirs concertés sur les dortoirs de grands cormorans afin de les effaroucher et de les éloigner le plus possible des principales zones de productions.

Je ne doute pas que vous connaissez l'ambition aquacole de l'Europe (FEAMPA 2021-2027) et la volonté française d'appuyer ce développement. En effet, sachez que 94 % des produits aquatiques consommés en France sont importés et que seulement 1,9 % des poissons d'aquaculture consommés en France (sources CIPA) sont produits en France. Au regard du potentiel aquacole français, cherchez l'erreur, ... Quelle belle perte économique et sociale...

La problématique cormoran est à ce titre très clairement identifiée dans le prochain FEAMPA et cela traduit une préoccupation européenne.

Cet arrêté résulte d'une concertation multipartite et vous remercie à cette occasion de l'organisation de cette concertation.

J'en exprime donc une avis favorable .

Il est du même type si je peux m'exprimer ainsi que celui de la stérilisation des œufs de goéland ....qui ne semble pas avoir poser de problème avec de nombreux reportages télévisés...

cdlt

**Pascal RIBAUD**

Filière Aquacole des Pays de la Loire

*Président*